SBB Pensionierte
Pensionné-e-s CFF
Pensionati/e FFS

Le président central

Appel de la PV

OUI au financement complémentaire de l'AVS !

Le 29 novembre, la Suisse se prononcera sur l'augmentation de la TVA au profit de l'AVS.

En mars 2024, le peuple suisse souverain a approuvé l'initiative en faveur d'une 13e rente AVS. Cette 13e rente sera versée pour la première fois en décembre 2026 aux quelque 2,6 millions de retraité·e·s. Cela coûtera plus de 4 milliards de francs au début puis, ultérieurement, plus de 5 milliards. La Confédération doit en prendre en charge un bon cinquième. Le reste n'est pas financé pour l'instant. Dès 2026 déjà, avec cette 13e rente, l'AVS dépensera plus qu'elle n'encaisse. Sans recettes supplémentaires, le déficit ne cesserait de s'aggraver d'année en année et l'AVS se retrouverait dans une situation financière de plus en plus précaire.

Afin de financer en partie cette amélioration des retraites, pour laquelle les syndicats – dont le SEV – se sont battus, le Conseil fédéral souhaite augmenter la TVA de 0,4 %, la faisant passer de 8,1 % à 8,5 %. L'UDC et le PLR, notamment, s'opposent farouchement à cette augmentation.

Pour garantir la 13e rente à long terme, l'AVS a besoin d'un financement solide.

C'est important – et c'est socialement équilibré. En effet, les produits de première nécessité, tels que les denrées alimentaires, les médicaments et les prestations de santé, sont exclus de cette augmentation. L'USS a fait le calcul : pour un salaire moyen, cela représente des coûts mensuels compris entre 5 et 10 francs. Avec cela, nous garantissons la 13e rente. Les touristes étrangers paient également la TVA et contribueront ainsi à son financement.

De plus, grâce au financement par la TVA, les retraité·e·s participent eux aussi au financement ; si celui-ci se faisait par le biais d'un prélèvement sur les salaires, ce seraient exclusivement les actives et actifs qui paieraient.

Les opposants au projet expriment ouvertement ce qu'ils souhaitent à la place : des mesures antisociales telles qu'un relèvement de l'âge de la retraite ou la réduction des rentes. Cela reviendrait à réduire à néant le succès historique des syndicats. Nous ne devons pas permettre cela.

Nous vous invitons à participer au vote et à voter OUI !

Le Comité central SEV-PV